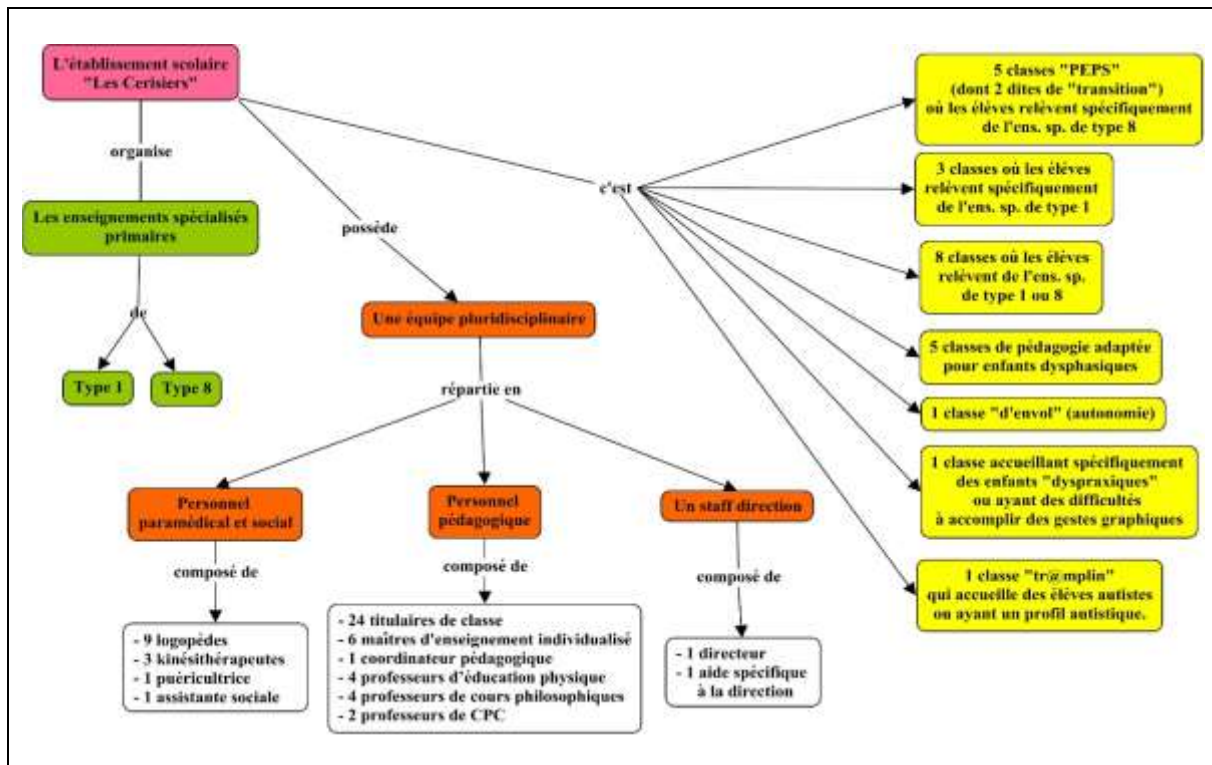


Organisation et structure des « Cerisiers ».

1. Organigramme :



2. Quelques précisions :

2.1. Les projets spécifiques des classes :

- Les classes « PEPS » (Pédagogie Encourageant les Performances Scolaires) regroupent uniquement des élèves relevant de l'enseignement spécialisé de type 8 ayant des potentialités à exploiter (QI dans la norme, préacquis solides, ...). Les performances scolaires des élèves y sont explicitement attendues. Leurs potentialités sont exploitées de manière optimale afin qu'ils réintègrent (à moyen ou long terme) l'enseignement ordinaire que ce soit en cours de scolarité primaire, en première secondaire différenciée ou en première secondaire commune via l'obtention du CEB (Certificat d'Etudes de base).
Deux classes de « transition PEPS » sont organisées afin d'évaluer les potentialités des élèves et parallèlement, de les préparer à intégrer un projet « PEPS » plus ciblé.
- Dans les 3 classes où les élèves relèvent uniquement de l'enseignement spécialisé de type 1, les activités proposées sont les plus concrètes et fonctionnelles possible. L'objectif poursuivi en termes d'apprentissages est de fournir aux élèves les bases qui leur seront nécessaires pour apprendre un métier dès l'enseignement secondaire tout en leur redonnant le goût d'apprendre.
- Dans les 8 classes où des élèves relevant de l'enseignement spécialisé de type 1 ou de type 8 sont regroupés ; les apprentissages scolaires y sont agencés selon un rythme et

un niveau déterminés par les potentialités des élèves. Celles-ci sont organisées en degrés de maturité.

Dans les classes de maturité 1, les objectifs sont les suivants :

Préparer les élèves aux apprentissages de base en passant par le corps et le jeu. (Re)donner le goût d'apprendre aux élèves, les rendre autonomes dans leur travail. Revaloriser leur estime de soi tout en développant leur socialisation. Orienter l'enfant vers le projet spécifique le plus adéquat.

Dans les classes de maturité 2, les objectifs sont les suivants :

En utilisant une pédagogie promouvant le potentiel des uns pour pallier les difficultés des autres, nous développons les apprentissages pédagogiques de base (le savoir-lire et le savoir-calculer) et ce, en vue d'intégrer les élèves en classes de maturité 3.

Dans les classes de maturité 3 et 4, les objectifs sont les suivants :

Préparer les élèves vers leur passage en enseignement secondaire et développer leur autonomie. Utiliser différentes stratégies pédagogiques permettant de faire progresser au mieux les élèves en vue de la passation des épreuves P2 et P4.

- Dans les classes de pédagogie adaptée pour enfants dysphasiques, les pratiques enseignantes et donc, les apprentissages passent par des méthodes pédagogiques adaptées aux sévères troubles du langage dont souffrent ces enfants.
Les objectifs poursuivis y sont les suivants : amener les enfants à être autonome et développer la confiance en soi, favoriser le langage oral et la compréhension, viser une entrée rapide dans l'écrit et mieux faire comprendre la logique des mathématiques.
- La classe d'« envol » a pour principal objectif de développer l'autonomie des élèves qui s'y trouvent. Plus concrètement, cette classe est composée d'élèves pour qui les techniques pédagogiques utilisées habituellement ne portent pas leurs fruits (apprentissage très lents, déficit prononcé des capacités cognitives, ...). Dans cette classe, le développement de l'autonomie de chacun des élèves y est travaillé par le biais de l'organisation de différents ateliers (tri des déchets, cuisine, préparation des festivités scolaires, ...). Cette façon de procéder ouvre les élèves au monde qui les entoure en les amenant de manière fonctionnelle à développer leurs compétences et ce, tout en continuant à les emmener le plus loin possible en termes d'apprentissages scolaires. Par corollaire, tout est mis en œuvre pour qu'ils deviennent des adultes insérés professionnellement, socialement et familialement. En soi, il s'agit de les préparer à devenir des belles personnes.

- Le classe « Dyspraxies »

L'objectif poursuivi est de permettre à l'enfant dyspraxique d'évoluer favorablement malgré ses difficultés souvent visuo-spatiales et ce, en recourant à des aides spécifiques de type « outil informatique et logiciels adaptés » et à une approche basée sur l'oralisation des apprentissages. Cette façon de faire évite de placer les élèves en situation de « double tâches » ce qui favorise les apprentissages.

- La classe « Tr@mplin »

Le but du travail effectué au sein de cette classe est de développer au maximum l'autonomie des enfants avec autisme ou traits autistiques à tous les niveaux en leur proposant des stratégies pour les soutenir dans leur environnement scolaire, social, familial et ce, en collaboration avec les parents.

2.2. Les niveaux de maturités :

Au sein de ces différents projets spécifiques, les élèves sont regroupés selon leur niveau pédagogique. Il n'y a donc pas d'« années » telles qu'elles existent dans l'enseignement ordinaire.

Toutefois, à chaque classe est attribué un degré de maturité tels que spécifiés dans le décret organisant l'enseignement spécialisé (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2004) :

Degrés de maturité	Significations ¹
<i>Maturité I</i>	« niveaux d'apprentissages préscolaires »
<i>Maturité II</i>	« éveil des apprentissages scolaires »
<i>Maturité III</i>	« maîtrise et développement des acquis »
<i>Maturité IV</i>	« utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées ».

2.3. L'équipe paramédicale :

- Les maîtres d'enseignement individualisé (MEI) sont des enseignants pratiquant de la remédiation pédagogique individualisée ou en petit groupe en fonction des besoins de l'enfant. L'objet de la remédiation est déterminé d'un commun accord avec

¹ Fédération Wallonie-Bruxelles (2004), Décret organisant l'enseignement spécialisé (2004), chapitre 1, article 4 paragraphe 2, 16°. En ligne : http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=28737&referant=I04e

l'enseignant et peut varier dans le temps en fonction de l'évolution et des besoins des élèves.

- Le coordinateur pédagogique a pour mission d'épauler, guider les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques et la réalisation de projets. En outre, il intervient (sur demande) dans l'élaboration des plans individualisés d'apprentissage (PIA) des élèves.
- L'équipe paramédicale intervient de plusieurs façons auprès des élèves : soit en séances individualisées (hors classe), soit en séance de petits groupes (hors classe), soit en ateliers (collectifs au sein d'une classe).
- Les équipes pédagogique et paramédicale sont épaulées dans leur travail par le centre psycho-médico-social spécialisé de Marcinelle.

➔ Chacun des intervenants utilise des techniques et méthodes propres à leur corporation en vue de poursuivre avec les élèves des objectifs d'apprentissages généraux et des objectifs spécifiques tels que ceux figurant dans le Plan Individualisé d'Apprentissage de chaque élève.

Note : Le P.I.A. est un « Outil méthodologique élaboré pour chaque élève et ajusté durant toute sa scolarité par le Conseil de classe, sur la base des observations fournies par ses différents membres et des données communiquées par l'organisme de guidance des élèves. Il énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée. C'est à partir des données du P.I.A. que chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire met en œuvre le travail d'éducation, de rééducation et de formation »².

² Fédération Wallonie-Bruxelles (2004), Décret organisant l'enseignement spécialisé, article 4, §1^{er}, 19°. En ligne : http://www.galilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=28737&referant=I04e